



Association de la protection
du lac des Iles

Guide général de référence



©Normand Latreille

Connaître ses droits et ses devoirs pour bien profiter du
lac en toute sécurité, respect et civisme



Comprendre notre lac

Superficie totale incluant les îles : 19,21 km²
Superficie aquatique : 16,34 km²
Superficie des îles : 2,87 km²
Longueur maximale : 10,5 km
Largeur maximale : 4,0 km
Profondeur maximale : 38,2 m



Le lac des Îles est réparti entre deux municipalités.

Près de **70%** du lac est situé sur le territoire de la ville de Mont-Laurier et environ **30%** se retrouve dans la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Le ruisseau Lanthier, situé à l'extrémité nord du lac, est son plus important tributaire. Il draine à lui seul le tiers (33%) du bassin versant du lac, y compris la superficie du lac lui-même.



La décharge du lac des Îles a été dénaturalisée au début du 20e siècle et remplacée par un étroit barrage dans la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, versant ses eaux dans la rivière du Lac des Îles pour rejoindre ensuite la rivière du Lièvre.

L'Association de la protection du lac des Îles



La protection du lac des Îles, notre priorité première!

VOTRE ASSOCIATION EST TRÈS ACTIVE, ÉNERGIQUE ET NOVATRICE. Cette réussite est grâce à l'implication de ses membres, des riverains et des membres du conseil d'administration.

Votre appui financier à titre de membre, vos dons et commandites diverses nous sont chers et permettent de protéger le lac.



DEVENEZ MEMBRE, RENOUVELEZ OU FAITES UN DON!



Visitez, furetez, consultez, interagissez!
lacdesiles.info

Une manne d'informations!

Qualité de l'eau du lac des Îles

Saviez-vous que?

L'Association de la protection du lac des Îles (APLI) participe au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du gouvernement du Québec. Ce réseau permet de suivre **l'eutrophisation** (état de vieillissement) du lac. Les données sont accessibles gratuitement à tous via le site internet du RSVL.

De 2010 à 2024, les données obtenues pour la transparence du lac des Îles situe le lac comme étant **oligo-mésotrophe**. C'est-à-dire que son état global est bon tout en présentant quelques signes de vieillissement prématué. Il est recommandé de **limiter les apports en matières nutritives**, notamment en phosphore et en azote.

RSVL annuellement: L'APLI mesure 5 points dans le lac de 6 à 10 fois entre les mois de juin à octobre.



Résultats RSVL
(MELCCFP)

Eutrophisation: Vieillissement d'un lac se caractérisant par une augmentation de sa charge en phytoplancton et en plantes aquatiques avec une diminution de l'oxygène dissous et de la transparence de l'eau, une accumulation de sédiments et de matières organiques. Généralement les teneurs en phosphore et en chlorophylle **a** augmentent.

Il existe plusieurs façons de **protéger le lac contre une eutrophisation accélérée**:

- Maintenir une bande riveraine bien végétalisée et dense. Celle-ci va agir comme un bouclier pour le lac en retenant et en filtrant les eaux de ruissellement et en profondeur, qui contiennent des polluants et des nutriments.
- Choisir des produits ménagers naturels qui pourront être plus facilement dégradés par les systèmes septiques et non s'accumuler dans l'environnement.
- Éviter l'utilisation d'engrais, d'herbicide et de traitement de pelouse sur les terrains riverains. Trop souvent ces produits se retrouvent dans le lac après une pluie.

La dermatite du baigneur

La dermatite du baigneur est une affection bénigne mais incommodante qui cause des démangeaisons et des plaques rouges sur la peau.

Elle est causée par des **larves d'un ver plat qui est un parasite** de certains escargots et de certains oiseaux aquatiques (canards, bernaches, goélands et autres).

- À la sortie de l'eau, frictionner vigoureusement votre corps avec une serviette pour éliminer les larves qui pourraient être présentes;
- Éviter de laisser la peau sécher librement au soleil;
- Éviter de vous baigner aux endroits où des cas récents ont été rapportés;
- Éviter de nourrir les canards et autres oiseaux aquatiques.



Poissons et ensemencement

Le lac des Îles est une richesse pour la pêche sportive puisqu'il regorge de plusieurs espèces de poissons d'intérêt.

L'association ensemence régulièrement le lac en doré avec le support financier de précieux donateurs. Si vous souhaitez faire un don ciblé, veuillez nous contacter.

La pêche blanche demeure interdite suite à une évaluation des populations par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Un plan de rétablissement est en cours afin de protéger les populations de touladi (truite grise) qui sont plus sensibles à la pêche d'hiver.



La bande riveraine

Réglementation provinciale: la bande riveraine doit avoir une largeur minimale de 10 mètres (terrain plat) ou 15 mètres (terrain en pente de 30% et +). La végétation doit y être dense et diversifiée. Celle-ci est essentielle à la protection des lacs et représente un habitat important pour la faune.



Ronce odorante



Iris versicolore



Vigne de rivage



Sureau du Canada

Fonctions et rôles de la bande riveraine



Permet la rétention et l'infiltration de l'eau dans le sol.
Création d'habitats riches et diversifiés.



Filtration et absorption des contaminants et des nutriments par les végétaux.



Crée de l'ombre sur les cours d'eau et lacs pour maintenir une eau fraîche et bien oxygénée pour les poissons (ex.: le touladi).



Protection de la rive contre l'érosion et les vagues.

Entretien et revégétalisation

- Opter pour des **végétaux indigènes** adaptés à la bande riveraine. Ils tolèrent mieux les conditions météorologiques du Québec et améliorent la biodiversité.
- **Éviter l'usage de fertilisants** dans la bande riveraine, même durant la plantation, il n'est pas nécessaire de fertiliser.
- Disposer vos **plants en quinconce** (damier) afin de faciliter la rétention de l'eau et des sédiments en évitant de créer des corridors de ruissellement.
- Opter pour des végétaux diversifiés. Il est important d'avoir les **trois strates de végétation** (herbacées, arbustes et arbres).

Cyanobactéries (algues bleu-vert)

Les cyanobactéries sont des organismes microscopiques visibles à l'oeil nu seulement lorsqu'elles sont présentes en grandes quantités (amas).

Leur aspect visuel peut différer selon leur quantité, texture ou couleur. Elles peuvent ressembler à une traînée de poudre, à une couche de peinture opaque au-dessus de l'eau ou à une eau colorée par des milliers de petits points verts.

Elles ont la capacité de bouger dans la colonne d'eau donc elles ne sont pas toujours au même endroit. Leur croissance et la formation de fleurs d'eau sont favorisées par une teneur plus importante en phosphore, en luminosité et en chaleur.

Elles peuvent présenter une toxicité pour l'humain et les animaux. Les cyanobactéries peuvent sécrèter des cyanotoxines dans l'eau, soit: des endotoxines (symptômes de gastro-entérite), des hépatotoxines (s'attaquent au foie) ou des neurotoxines (s'attaquent au système nerveux).

IMPORTANT: le fait de faire bouillir l'eau contaminée n'élimine pas les toxines, cela pourrait au contraire les rendre plus concentrées.

Les fleurs d'eau de cyanobactéries peuvent être confondues avec le pollen qui s'accumule à la surface de l'eau durant l'été. L'accumulation de pollen aura l'aspect d'une fine poudre jaunâtre à la surface de l'eau.

Que faire si vous en apercevez?

- Prenez des photos sous plusieurs angles et distances.
- Identifiez clairement l'emplacement et la date.
- Contactez l'association de lac (lac.des.iles@hotmail.com) et la municipalité.
- Déclarez l'évènement sur le site du gouvernement du Québec.
https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobactieres/formulaire/formulaire.asp



Navigation, impacts, sécurité et bouées

Un lac, une merveille, une ressource, du plaisir, de l'agrément & de la détente

Comment éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE)

- Nettoyez vos embarcations (motorisées et non motorisées) avant et après avoir visité un plan d'eau. Inspectez, videz l'eau, retirez les organismes (ex.: plantes accrochées) et nettoyez.
- Demandez à vos visiteurs de passer par une station de nettoyage des embarcations avant de mettre l'embarcation à l'eau.



Respecter les bouées indiquant des colonies de myriophylle à épis. Veuillez maintenir une distance de plus de 15 mètres (50 pieds) des bouées.



Circuler avec précaution, tous les écueils ne peuvent être identifiés. Leur présence varie selon le niveau du lac.



Adapter la vitesse et le type d'embarcation aux zones appropriées du lac. La modération s'impose ainsi que le respect des usagers. Naviguer lentement près des rives et en eau peu profonde.

Des zones de navigation suggérées sont représentées sur la carte bathymétrique du lac des Îles ainsi que le positionnement des herbiers de myriophylle à épis.

Les impacts de la navigation sur le lac:

- Érosion accrue des rives;
- Remise en suspension des sédiments et brassage des eaux;
- Perturbation des usagers du lac et de la vie aquatique.

Naviguer en toute civilité!



Risque d'introduction



Plusieurs **espèces exotiques envahissantes** se sont établies dans les lacs à proximité du lac des Îles. Les EEE ont de **graves conséquences sur les écosystèmes** et peuvent rapidement changer leur dynamique. Les coûts associés au contrôle sont beaucoup plus importants que ceux associés à la prévention.



La berce du Caucase

S'établit dans les fossés et sur le bord des cours d'eau. Sa sève réagit lorsqu'elle entre en contact avec les rayons UV du soleil et cause d'importantes blessures à la peau.

L'impatiente glanduleuse

S'installe le long des cours d'eau. À l'automne, les plants meurent et laissent le sol à nu, vulnérable aux fortes pluies et à la fonte des neiges, engendrant beaucoup d'érosion.



Moules zébrée et quagga

Elles se reproduisent très rapidement. Contrairement aux moules indigènes, elles restent fixées à un objet tout au long de leur cycle de vie pouvant nuire à des infrastructures (ex.: prise d'eau).



ABV des 7



Vivipares asiatique et géorgienne

Elles compétitionnent pour l'habitat et la nourriture avec les escargots indigènes. Elles peuvent perturber la chaîne alimentaire.



Gouv. du Québec



©Louis L'Héroult, MELCCFP

Cladocère épineux

Il compétitionne avec les jeunes poissons (ex.: doré) pour la nourriture. Ne semble pas avoir de prédateur au Québec. Il peut rapidement impacter les populations de poissons dans les lacs. Répercussions sur la pêche sportive.



L'écrevisse à taches rouges

Elle compétitionne férolement pour l'habitat et la nourriture avec les écrevisses indigènes.



Gouv. du Québec

Le myriophylle à épis (*myriophyllum spicatum*)

Sauriez-vous le reconnaître?



Le myriophylle à épis est une espèce exotique envahissante provenant de l'Eurasie.

Les plants s'enracinent dans les sédiments et peuvent coloniser des endroits jusqu'à 10 mètres de profondeur.



Le myriophylle à épis s'identifie par:

- Ses feuilles disposées autour de la tige en groupe (verticille) de quatre;
- Chacune des feuilles est composée entre 12 et 24 de paires de folioles (ressemble à une plume);
- Ses feuilles flasques lorsqu'elles sont hors de l'eau;
- Des épis de fleurs et de graines rougeâtres à la surface de l'eau.



ATTENTION: le myriophylle à épis peut facilement être confondu avec une des six espèces de myriophylles indigènes.

Fragment de myriophylle à épis qui a produit des racines.

Le myriophylle à épis au lac des Îles

- Présent dans le lac depuis les années 1990. Se retrouve actuellement en abondance dans le lac et forme parfois de très grandes étendues.
- L'association a acheté et installe chaque année des bouées indiquant l'emplacement des principaux herbiers. Il est très important de naviguer à une certaine distance de celles-ci.
- Le myriophylle à épis se reproduit majoritairement par fragments. Évitez de naviguer dans les herbiers pour ne pas contribuer à la fragmentation.

Veuillez consulter notre *Guide de conduite de navigation* via le site internet de l'Association de la protection du lac des Îles.

Comment s'impliquer dans la lutte contre le myriophylle à épis?



1. Repérez les bouées et panneaux;
2. Circulez à une distance minimale de 15 mètres (50 pieds) des bouées;
3. Naviguez hors des zones identifiées;
4. Réduisez la vitesse et les vagues;
5. Recueillez les fragments de myriophylle à épis qui flottent ou s'accumulent dans votre pied de moteur. Mettez les fragments à la poubelle.



INFESTATION DE MYRIOPHYLLE À ÉPIS



Pour plus d'informations



Identification du myriophylle à épis CRE Laurentides,
5:30 minutes, juin 2022



Myriophylle à épis, La semaine verte, Radio-Canada
14 minutes, janvier 2021



Sentinelle - Espèces exotiques envahissantes - gouvernement du Québec



Liste des lacs et cours d'eau du Québec où le myriophylle à épis a été signalé, Fédération québécoise de défense des lac et cours d'eau, décembre 2023



RAPPEL - Algues et cyanobactéries

Nos principaux partenaires et collaborateurs

Ville de Mont-Laurier

Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Regroupement des associations pour la protection des lacs et des cours d'eau des Hautes-Laurentides (RAP-HL) - rap-hl.com

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) - cobali.org

Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et bassins versants (RAPPEL) - rappel.qc.ca

Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (FQDLC) - fqdlc.org

Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides) - crelaurentides.org

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - environnement.gouv.qc.ca

Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) - environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp

Coalition Navigation - coalitionnavigation.ca



Retrouvez nous sur Facebook et aimez notre page!



©Normand Latreille

Ce projet est rendu possible grâce à nos partenaires financiers



Evolugen



Guide produit en 2024 par l'Association de la protection du lac des Îles et le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre.